

SEANCE DU 11 JUIN 2018

Convocation, le 4 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de LONGUEVILLE s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jack LELEGARD, Maire.

PRESENTS :

MMES Adeline DIEUDONNE, Cécile ETIENNE, Véronique LABICHE et Mme Noëlle QUERE

MM Christian BEAUQUET, Yves COQUELIN, Jack LELEGARD, Philippe LETENNEUR, Patrick NIOBEY Alain THOUBANIOUCK, Georges VERCHER et Michel VIGOT

ABSENTES :

Mme Anne JORAM (procuration à Mme Noëlle QUERE)

Mme Sarah ROMUALD

SECRETAIRE DE SEANCE : *Mme Cécile ETIENNE*

✓ **Vente du bien communal cadastré AB 120**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire

- *à vendre le bâtiment communal cadastré AB 119 à monsieur et madame Franck Manceau pour un prix de 75 000 euros avec la suppression de la servitude de passage au profit de la parcelle AB 120 qui grève la parcelle AB 119,*
- *à conditionner la vente à la conclusion d'un bail commercial pour une durée de 9 ans*
- *à signer l'avant contrat et l'acte authentique qui en découlera.*

✓ **Tarifs de location de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire rappelle les différents tarifs pratiqués lors de la location de la salle polyvalente. Suite à de nombreuses dégradations lors des locations, il propose de remonter les montants. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants pour les locations, à compter du 12 juin 2018, sauf pour les contrats déjà signés antérieurement.

<i>Location week-end /Longuevillais</i>	<i>200.00</i>
<i>Location week-end hors commune</i>	<i>400.00</i>

<i>Location vin d'honneur ou soirée/Longuevillais</i>	<i>50.00</i>
<i>Location vin d'honneur ou soirée hors commune</i>	<i>70.00</i>
<i>Journée supplémentaire suite à un week-end/commune</i>	<i>50.00</i>
<i>Journée supplémentaire suite à un week-end/hors commune</i>	<i>100.00</i>
<i>Cautions ménage</i>	<i>500.00</i>
<i>Cautions matériel</i>	<i>500.00</i>

✓ **Projet de schéma de mutualisation des services**

Avec 6 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable pour le projet de mutualisation des services entre l'établissement public de coopération intercommunale (Granville Terre et Mer) et ceux des communes membres.

La séance est levée à 21 heures 40.